

Partir sur une bonne note

Stéphane Doyon

Numéro 158, automne 2018

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/89256ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Doyon, S. (2018). Partir sur une bonne note. *Continuité*, (158), 42–44.

Partir sur une bonne note

Il y a quelques années, le Monastère des Ursulines de Québec a confié un instrument de musique inusité aux bons soins du Centre de conservation du Québec. Mais avant de le restaurer, les experts ont dû enquêter à son sujet.

STÉPHANE DOYON

Le Monastère des Ursulines de Québec conserve dans ses collections de nombreux instruments de musique qui témoignent des activités de la communauté dans ce domaine, que ce soit pour l'enseignement, l'accompagnement du culte ou encore le divertissement.

Si plusieurs pièces sont des instruments familiers, comme des violons et des pianos, d'autres s'avèrent rarissimes de nos jours et ont presque sombré dans l'oubli. C'est le cas d'un petit instrument à cordes que l'étiquette d'origine désigne comme l'Ideal Harp. Avant que celle-ci soit confiée au Centre de conservation du Québec (CCQ) du ministère de la Culture et des Communications, en 2014, très peu d'information subsistait à son sujet. Sa restauration a été l'occasion d'en apprendre davantage sur ses origines et sur son fonctionnement.

Harpe ou cithare ?

La première question qui surgit à propos de l'Ideal Harp concerne son nom, car elle ne présente pas les caractéristiques d'une véritable harpe. En effet, des instruments comme la harpe à pédales ou la harpe celtique possèdent des cordes tendues perpendiculairement à la table d'harmonie, tandis que les cordes de l'Ideal Harp sont tendues parallèlement à sa caisse de résonance.

D'autre part, le petit instrument des Ursulines n'a pas la forme, asymétrique,

d'une harpe. Son allure rappelle plutôt la lyre antique, sans toutefois en être une véritable copie. En fait, grâce à des recherches plus poussées, nous avons constaté que cette « harpe » inusitée est une proche parente des cithares, comme la cithare autrichienne, par exemple, un type d'instruments que l'on trouve abondamment dans plusieurs pays d'Europe et d'Amérique. L'Ideal Harp s'en distingue cependant, car elle comporte des cordes sur ses deux faces, alors que les cithares n'en ont habituellement que sur une seule.

D'ailleurs, le Monastère conserve de nombreux exemplaires de cithares. Vers la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, cet instrument de musique n'est pas très coûteux, assez simple à maîtriser et très en vogue. À cette époque, la cithare est également un objet d'innovation technologique. Différents fabricants tentent de mettre au point des variations de l'instrument à l'aide de dispositifs visant à en simplifier l'utilisation. L'une de ces innovations deviendra l'autoharpe ; le Monastère en possède trois.

Genèse d'une invention

À la lumière de ces observations, nous avons choisi de désigner l'Ideal Harp comme une harpe-cithare afin de créer un lien avec son plus proche parent, tout en faisant référence au nom donné par son fabricant, The Xylo Mfg. Co. Rappelons que l'instrument

conserve toujours son étiquette d'origine. Fort heureusement pour nous, car ce détail nous a permis de poursuivre l'enquête sur la base d'éléments précis. Nous avons d'abord effectué des recherches autour des noms « Ideal Harp » et « The Xylo Mfg. Co. ». Sans succès. Nous avons donc poursuivi l'investigation en prenant appui sur les dates de brevets présentes sur l'étiquette, ce qui a été plus fructueux.

Le premier brevet, datant du 13 janvier 1903, nous apprend qu'un certain Frederick Reinhard, résident du New Jersey, a inventé une pièce servant à la fabrication de cithares, soit un cordier formant un pont (*tailpiece and bridge for zithers*). Le cordier joue le rôle d'attache fixe des cordes et il se trouve au bas de l'instrument (par opposition aux chevilles, ajustables et situées dans le haut de celui-ci), tandis que le pont transmet les vibrations des cordes à la caisse de résonance. Cet élément monobloc en fer moulé était avant tout destiné aux fabricants de cithares, qui pouvaient tirer de cette invention une économie de temps en raison de son assemblage simple à l'aide de clous. À l'exception de la harpe-cithare, ce dispositif ne semble pas avoir eu d'emploi notable.

Le deuxième brevet, datant du 18 septembre 1906, nous rapproche de la harpe-cithare. Octroyé à Frederick Reinhard et Pietro Genchi, il intègre le cordier-pont du brevet de 1903. Sur le dessin



technique en page 4, on remarque que la disposition des cordes est exactement celle de la harpe-cithare des Ursulines, c'est-à-dire deux octaves chromatiques d'un côté (pour exécuter la mélodie) et cinq groupes de quatre cordes de l'autre (soit les « chœurs » qui permettent de réaliser l'accompagnement). La forme générale de l'instrument est cependant plus élaborée sur ce dessin que dans la réalité.

Le dernier brevet examiné a été délivré aux associés Reinhard et Genchi au Royaume-Uni le 24 janvier 1907. La raison pour laquelle ces derniers ont fait leur demande en Europe plutôt qu'en Amérique demeure obscure, mais on note que l'instrument est parvenu à sa forme finale, plus dépouillée que celle illustrée dans le brevet de 1906.

Défi dans les cordes du CCQ

Lors de son arrivée au Centre de conservation du Québec, l'Idéal Harp était dans un état passable, principalement en raison de fentes importantes et de décollements sur ses deux faces. Ces ouvertures avaient été comblées avec du mastic et retouchées avec de la bronzine, une peinture contenant de la poudre de laiton. Cette peinture ternit avec le temps et devient verdâtre, ce qui a rendu les réparations très visibles sur le fini doré de l'instrument. En outre, le cordier de la harpe-cithare était noirci en raison d'une soudure (réparation antérieure) ayant brûlé son placage métallique. Enfin, certaines cordes manquantes avaient été remplacées par du simple fil de fer ou de cuivre.

De plus, comme cette harpe-cithare comporte des cordes sur ses deux faces, nous avons vite constaté qu'il lui manquait un élément essentiel : une base de bois permettant de l'installer debout devant soi et d'en jouer librement, sur ses deux côtés. Son traitement a donc débuté par le démontage des cordes et du cordier-pont. Il s'est poursuivi par la dépose d'une étiquette de papier entre ses deux faces. Cette étiquette comportait des indications quant à l'accord de l'instrument. Elle a été



La restauration de l'Idéal Harp du Monastère des Ursulines de Québec a permis d'en apprendre un peu plus sur cet instrument méconnu. En détail, on voit la rosace avant (à gauche) et après l'intervention du CCQ.

Photos : Michel Élie, CCQ



À la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, alors que la cithare est très populaire, différents fabricants conçoivent des variantes de l'instrument, comme cette autoharpe.

Photo : Stéphane Doyon, CCQ

soigneusement nettoyée, consolidée et remise en place.

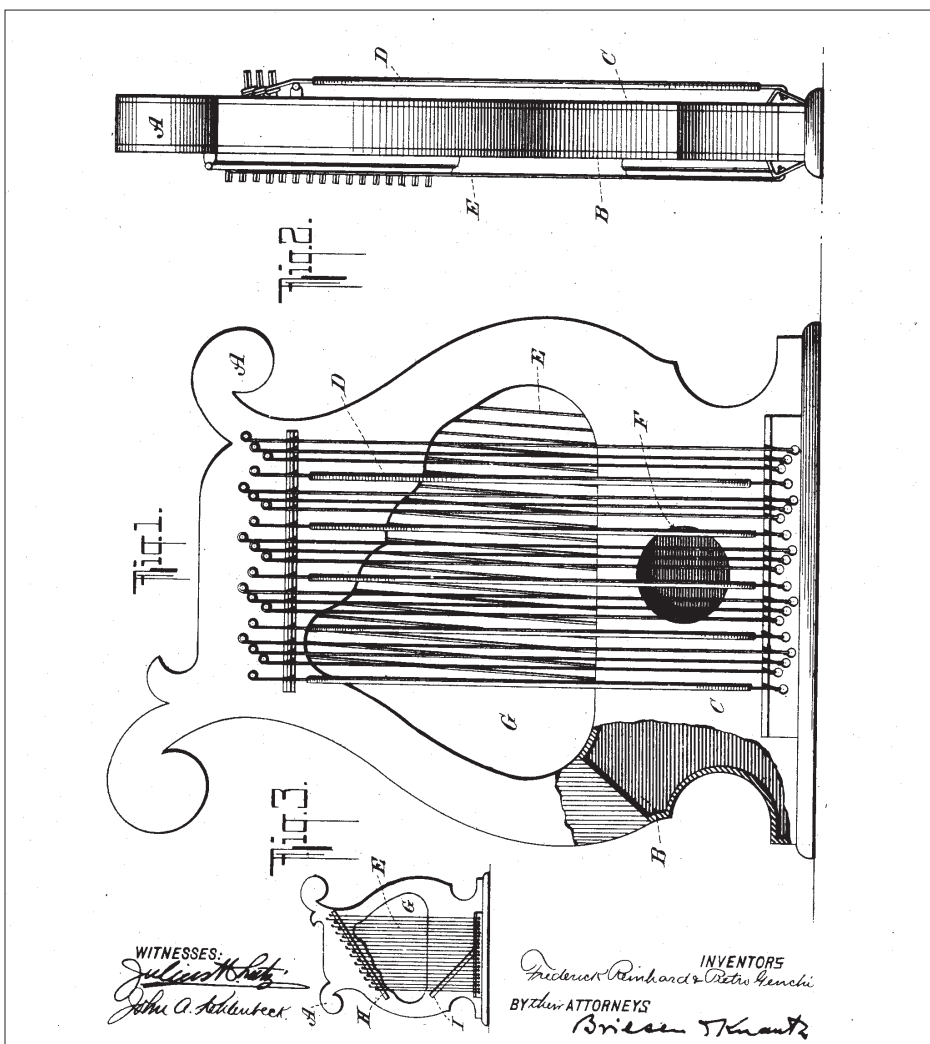
Puis, nous avons procédé au déblage (retrait des tables d'harmonie) et au démontage partiel de la structure. Cette étape essentielle a permis de replacer les éléments décollés et fissurés et de rafraîchir toutes les réparations anciennes. Nous avons comblé les fissures avec du bois et retouché le fini avec des produits stables, comme des poudres de mica. Nous avons également démonté, ressoudé à l'argent et repoli le cordier-pont de manière à faire disparaître les traces de brûlure.

Enfin, la découverte d'un instrument identique à celui que nous avons entre les mains, conservé au National Music Museum de Vermillion, au Dakota du Sud, nous a permis de reproduire sa base et de remplacer ses cordes inadéquates par d'autres de nature et de diamètre appropriés.

Rare témoin d'une époque révolue

La petite harpe-cithare a retrouvé son lustre d'antan. Cela dit, elle constitue un bon exemple d'instrument de musique au succès incertain, peut-être en raison d'une conception déficiente, de coûts de production trop élevés ou encore d'une concurrence féroce au moment de son invention. Que peu d'exemplaires aient survécu et qu'aucune information au sujet de la compagnie de fabrication ne soit conservée confirment, d'une certaine manière, que cette harpe-cithare a perdu la course de l'évolution des instruments musicaux.

Estimons-nous donc chanceux de pouvoir admirer, encore aujourd'hui, cet instrument de musique conservé avec soin par les religieuses du Monastère des Ursulines de Québec depuis plus d'un siècle. ♦



Le dessin technique qui illustre le brevet n° 832471 délivré par le bureau des brevets des États-Unis, le 18 septembre 1906, à F. Reinhard et P. Genchi pour cet instrument de musique « nouveau et utile » rappelle l'Idéal Harp, notamment par la disposition des cordes.

Photo : Stéphane Doyon, CCQ

Stéphane Doyon est restaurateur au Centre de conservation du Québec du ministère de la Culture et des Communications.